

Bonsoir à tous

D'abord j'aimerais dire que dans ce dossier, je n'ai jamais été d'accord avec la ville.

Mais nous sommes en démocratie ,
Nous avons eu le droit de donner notre avis.
Il y a eu un vote
et une décision a été prise.

Et je la respecte .

Si je suis devant vous
c'est que j'aimerais des explications
sur les incohérences de la ville dans ces décisions.

Je m'explique:

Quand elle a décidé de vendre le terrain au conseil communal du 26-05-2015 ce fut sous certaines conditions.

Dont une était que le futur acheteur devait réaliser un projet immobilier et que tout le parking de celui-ci devait être strictement sur site privé.

Mais quand elle donna son accord pour le permis d'urbanisme pour le projet
le parking fut bizarrement
en partie sur site privé et en partie sur la voie publique .

Ce que j'avais fait remarquer lors de ma dernière interpellation .

Mais quand j'ai reçu le projet d'acte de vente que la ville a accordé au dernier conseil communal de l'ancienne majorité le parking redevenait strictement sur site privé dans les conditions.

Ca c'est pour la première incohérence .

Pour la deuxième

Lorsque la ville a signé le contrat sous seing privé avec le

promoteur

Il y avait en plus des conditions générales, des conditions suspensives.

Dont une qui annulait la vente si le permis d'urbanisme n'était pas accordé pour le 31 décembre 2018.

Il est vrai que techniquement la ville l'a accordé

Mais en sachant le recours en annulation au conseil d'état ,introduit par deux riverains

La ville a 50% de chance de ne pas avoir respecté la condition suspensive étant donné qu'elle n'a pas attendu la fin du recours et qu'elle a vendu le bien.

J'ai donc 2 questions

La première est simple,
en demandant dans les conditions générales de l'acte de vente ,
que le parking soit strictement sur site privé
mais l'ayant accordé en partie dans le permis d'urbanisme sur la
voie publique.

La ville de ce fait désavoue son permis ou écrit noir sur blanc
qu'elle peut émettre des règles et ne pas les respecter ????

Pour la deuxième
j'aimerais savoir
si le permis est annulé au conseil d'état
et que le promoteur décide de vendre le terrain sans rien y faire,
la ville peut-elle le lui interdire ????

**Question orale du conseiller Luc Joris (PTB) à Monsieur M. Ben Achour,
Echevin des Sports**

Concerne: l'avenir des clubs de football Verviétois.

Le jeudi 14 février, jour de Saint-Valentin, nous avons appris par la presse régionale votre projet de fusion des sept clubs de football situés à Verviers. Cette annonce, manifestement non concertée avec une majorité de ces clubs, a suscité un certain émoi et même un émoi certain dans le monde du ballon rond verviétois.

Le PTB défend une vision du sport et des loisirs non pas fondée sur le prestige, l'élitisme ou le marketing communal mais populaires dans le vrai sens du terme : accessibles à tous et avec la participation de tous. Le sport aide à apprendre à aller à la rencontre des autres.

Une offre sportive à bas prix dans chaque quartier ou village contribue ainsi à une société solidaire. L'activité physique et le sport sont en outre bénéfiques pour la santé. Les clubs et les infrastructures revêtent donc une importance particulière.

Le fonctionnement de nos clubs locaux repose pour beaucoup sur un investissement considérable de bénévoles sans qui rien n'est possible. Toute réforme ne sera pas réalisable sans une large adhésion des bénévoles.

Nos questions sont donc les suivantes:

- Pourquoi projeter de fusionner sept clubs de football en un seul ? Ce projet ne repose-t-il que sur des considérations financières, celles de la Ville ou des clubs concernés ? entraînerait-elle une baisse des subsides?
- Un seul club sera-t-il plus à même de maintenir une offre sportive à bas prix ?
- Quel est votre projet à propos des infrastructures nécessaires en regard des sites et installations existantes ? Comptez-vous maintenir ou même augmenter le nombre de terrain existants aujourd'hui?

Vers une fusion des sept clubs verviétois La saison prochaine ?

Mme La Présidente, Mme La Bourgmestre, Mr l'Echevin, Chers Collègues,
J'ai gardé volontairement le titre original d'un journal local afin de mesurer déjà après quelques jours de la sortie de cette information, l'évolution des expressions allant de : Il faut... à maintenant... ce serait bien que.

De quoi parlons-nous ?

Bien sûr, de la saga du football verviétois !

Pour faire un grand club sportif, il faut 4 conditions :

1. De grands dirigeants. Nous avons de très bons dirigeants mais pas de grands dirigeants au sens, avec moyens financiers.
2. Des infrastructures au top niveau. Chaque club évolue dans des infrastructures dont certaines sont coquettes et d'autres à la limite d'accueillir convenablement des jeunes et adultes.
3. Des joueurs de qualités. Il y a toujours eu d'excellents joueurs de football à Verviers et il y en a encore actuellement. Malheureusement ceux-ci sont amenés à se diriger vers des cieux plus lucratifs.
4. Des finances florissantes. Les finances des différents clubs sont à l'image de l'économie et du commercial de la région verviétoise, c'est-à-dire insuffisantes.

Il ne faut pas croire qu'en fusionnant un maximum de clubs autour d'un seul et même projet, les 4 points cités plus haut seront immédiatement rencontrés !

Les infrastructures ne sont pas prêtes à s'améliorer. 5 ans au minimum voir plus.

Je l'ai déjà signalé, les infrastructures du Panorama sont obsolètes et y améliorer l'accueil en construisant de nouveaux vestiaires et une nouvelle cafétéria ne résoudra pas le problème de manque de terrains de qualités.

Regrouper les finances et les sponsors des différents clubs n'apportera jamais les sommes nécessaires à la bonne gestion financière d'un club ambitieux de nationale (Certains sponsors arrêteront et d'autres arriveront) !

Je vous informe que plusieurs clubs verviétois ont une gestion très saine de leurs finances. Les clubs de l'Etoile verviétoise et du FC Stembert ne paient plus

leurs joueurs de l'équipe première. Au RFC Heusy, le comité a décidé de diminuer de 2/3 le budget imparti à cet effet. Ce sont des exemples à suivre à tous niveaux de provinciales.

Rien que pour la formation des jeunes footballeurs des U-12 à U-18, le centre de formation coûtait à la Ville 90.000€ l'an. Au prix actuel et en y englobant l'ensemble des jeunes d'un maximum de clubs, ce projet nécessiterait au bas mot 150.000€ par an.

Vous annoncez dans le journal que sur le plan financier, le regroupement serait une économie d'échelle.

Je rappelle qu'au budget actuel, il est prévu 28.500€. On est loin du compte.

Vous auriez pu prendre conseil directement auprès de votre co-listier Mr le Conseiller Didier Nyssen. Son expérience en la matière vous aurait grandement aidé.

Regrouper la formation des joueurs par niveau des plus jeunes aux adultes me paraît une bonne idée. En regroupant la qualité, on augmente rapidement le niveau de jeu.

Le choix d'un coordinateur sportif de projet est aussi cornélien. Celui-ci ne doit pas être proche d'un dirigeant ou proche d'un club, il doit avoir la formation nécessaire au job et surtout être indiscutable par sa capacité à prendre de la hauteur vis-à-vis de tout et de tous et donc, légitime aux yeux de tous.

Mais c'est faire fi de la vie associative dans nos villages, l'attachement aux couleurs et aux noms des clubs.

Je vous rappelle la charte associative signée par la Ville de Verviers et dans laquelle nous nous engageons à reconnaître l'associatif dans sa qualité et dans sa liberté d'existence. Nous ne pouvons les contraindre à des choix imposés.

Dans le premier article de journal, vous parlez également d'un nouveau nom et de nouvelles couleurs. Nous avons déjà perdu le matricule 8 (même si maintenant il est rachetable +/- 10000€ en fonction du niveau du club), perdre les couleurs deviendrait risible pour la ville de Verviers. Le Vert et Blanc doit rester d'actualité.

Une fusion de ce type doit obligatoirement être une réussite au premier coup, sous peine de faire disparaître l'ensemble des clubs concernés.

La fusion des 2 clubs Vert et Blanc solutionnerait une partie des occupations de terrain au Panorama. Le RCSV « nouveau » retrouverait un créneau d'heures disponibles pour ses entraînements. Ce serait une avancée.

En conclusion, une ou des « fusions partielles » nous paraissent plus réalisables, mais la liberté d'association et la possibilité d'obtenir des subsides doivent rester. Un enfant d'un club a la même valeur qu'un enfant d'un autre club. Nous ne devons jamais l'oublier !

Voici mes questions :

Si une volonté de fusion partielle ou autre se détache de la première réunion avec l'ensemble des clubs prévue dans les jours prochains, quel serait votre timing réaliste ?

Quoi qu'il arrive, pourriez-vous (au minimum) assurer de garder l'aide financière actuelle de la Ville pour tous les clubs de football de Verviers faisant de la formation des jeunes ?

Quelles dispositions prendriez-vous afin de faciliter l'inclusion des enfants dont les parents ont des difficultés financières ?

Claude ORBAN (Conseiller Communal).

Le 25 février 2019.

Je pense que depuis la sortie de articles dans la presse, beaucoup d'idées fausses ont circulé. Certains, se contentant de lire les titres des articles sans aller beaucoup plus loin...

Je suis donc heureux de vos questions qui me permettent de clarifier certains points.

Le constat presque'unanime et difficilement contestable :

- La situation financière de nombreux clubs est délicate voire catastrophique.
- Les clubs peuvent compter sur de moins en moins de bénévoles
- Sportivement, la situation n'est pas plus rose. Aucun projet de formation digne de ce nom avec beaucoup d'enfants encadrés par des parents de bonne volonté.

Il y a 7 clubs sur Verviers. C'est beaucoup. Probablement trop. Le football verviétois est à un tournant de son histoire : soit il se restructure sur de nouvelles bases, soit nous regarderons les clubs mourir de leur belle mort à court ou moyen terme. J'en suis convaincu !

L'enjeu est donc de lui offrir un nouvel horizon, soutenable sur le long terme. Il n'est donc absolument pas question de politique de prestige. Juste une question de survie...

Alors, au-delà de ce constat, clarifions la démarche qui est la nôtre :

- À ce stade, il s'agit simplement d'engager une réflexion collective avec les clubs autour d'une question : quel avenir pour le foot à Verviers
- Si il est souhaitable que les 7 clubs soient autour de la table, personne ne sera jamais contraint de rejoindre une dynamique de fusion qui, éventuellement, s'engagerait. Tout se fera sur base volontaire. Nous n'avons ni le pouvoir, ni la volonté de contraindre qui que ce soit.
- Comme je ne le disais, il ne faut pas se laisser induire en erreur par certains titres d'articles : une fusion à 7 n'est pas nécessairement l'objectif. Une fusion large me parait intéressante. Une fusion totale est illusoire et probablement pas souhaitable.
- Quant aux infrastructures, chaque installation pourrait être intégrer au projet et servir au nouveau club en imaginant que tel terrain servirait à

accueillir le foot à 5, tel autre pour le foot à 8, tel autre pour le foot à 11, etc. jusqu'aux équipes 1^{er} qui pourraient jouer à Bielmont.

Je convaincu des avantages d'une fusion bien organisée. Les subsides investis intelligemment avec un effet de levier plus intéressant que le saupoudrage actuel. Idem pour les sponsors. Un organigramme bien pensé, rassemblant les dirigeants actuels, fédérant les énergies et les intelligences. Injecter dans cet organigramme du sang neuf, des connaisseurs du foot régional mais étranger au potopoto verviéto-verivétois et vous pourrez redonner un avenir au football verviétois.

Si j'ai ouvert le jeu en matière de nom et de couleurs, c'est pour éviter de donner l'impression que cette fusion serait un moyen pour le CS d'absorber les autres. Ceux qui auront ce sentiment ne joueront pas dans la partie... Vous connaissez les relations entre les clubs...

Je veux dire aussi que je respecte profondément l'attachement qu'on peut avoir pour un club dans lequel on a servi comme bénévole toute sa vie. Une fusion nécessitera néanmoins de dépasser ces sentiments. Encore une fois, c'est vital pour le football à Verviers.

Quant au timing, je privilégierais une fusion bien faite qu'une fusion dans l'urgence. Il faut donc se donner le temps nécessaire à la discussion. Il me semble que se donner la rentrée 2020 comme perspective soit sain et réaliste.

La question du montant des affiliations et de la politique de subside est prématurée à ce stade. Je rappelle que nous en sommes au stade 0. Tout reste à faire mais l'enjeu est de taille car le statu quo est mortifère.

QUESTION ORALE DE BRUNO BERRENDORF CHEF DE GROUPE PP AU CONSEIL COMMUNAL DE VERVIERS A MADAME LA BOURGMESTRE ET PRESIDENTE DU COLLEGE DE POLICE

OBJET : DRAMATIQUES EVENEMENTS DU 19 FEVRIER 2019 SURVENUS SUR UN TERRAIN PRIVE APPARTENANT A LA CHAINE HOTELIERE VAN DER VALK (HOTEL VERVIERS).

Conseil communal de ce 25 février 2019

Madame la bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, Madame la présidente, Madame la directrice générale, chers collègues,

Au regard des tristes et inacceptables événements qui se sont déroulés ce mardi 19 février 2019, je me dois de préciser quelques faits et détails à Madame la bourgmestre qui en même temps est présidente du collège de police de la zone de police Vesdre.

Je me demande, Madame la bourgmestre, si vous vous rendez compte de la gravité de la situation et de la gravité de vos manquements et de votre comportement.

Que faisiez vous parmi les manifestants, ce 19 février ?

19 FEVRIER 2019 ... date dont toute la Wallonie se souviendra par la honte que vous lui avez infligée par votre attitude inadmissible et insultante !

Date que n'oublieront pas non plus nos frères du nord pour l'insulte que vous avez infligée à un élu du plus grand parti démocratique de Flandre, ex-secrétaire d'état que vous avez mis en danger grave par votre non-assistance préméditée et organisée. Et, si ce n'était pas voulu, alors, il s'agit d'une incompétence grave et un manque de précaution impardonnable !

Il n'y a pas que le visiteur que vous avez insulté ; bon nombre de citoyens se souviendront de votre insulte à leur égard ; je vous cite : « connards extrémistes » pour la simple raison qu'ils auraient voulu assister à une conférence littéraire donnée par un ex-secrétaire d'état à l'asile et à la migration à propos de son livre intitulé «CONTINENT SANS FRONTIERE » ... «Tout ce que vous devez savoir sur la crise migratoire ».

De quel droit Madame la bourgmestre et présidente du collège de police de surcroit, vous permettez vous d'insulter publiquement ; devant des caméras de télévisions nationales, d'honnêtes citoyens ?

Car, précisons-le tout de suite, contrairement à vos affirmations mensongères, il s'agissait de citoyens tout à fait ordinaires comme vous et moi.

Je me trouvais dans la salle parmi les invités et n'y ai vu que des personnes dignes, bien éduquées, bien habillées, courtoises et aimables.

Des personnes souvent de la classe moyenne, commerçants ou anciens commerçants de Verviers et environs ! Point de croix gammées, point de signes ou d'emblèmes nauséabonds, point d'extrémistes si ce n'est deux ou trois personnes, membres du parti NATION qui ne s'étaient pas présentées comme tel lors de leur inscription.

La vérité Madame à ses droits et vous devez des excuses publiques à toutes ces personnes ; c'est le moins que vous puissiez faire ...

Ceci dit, je voudrais revenir sur les faits et les réalités indéniables.

Contrairement à vos propos, que vous avez étalés lors d'une interview au micro de la RTBF, l'organisatrice, Madame Valérie APPELTANS, avait, alors que ce n'était pas nécessaire ou obligatoire, demandé l'autorisation et pris contact avec les responsables de la zone de police Vesdre pour organiser cette soirée privée, dans un lieu privé avec des personnes qui devaient obligatoirement s'inscrire de manière à pouvoir identifier et refuser toute personne susceptible de provoquer un quelconque désordre.

Vous avez déclaré que vous ne vous étiez pas opposée à la venue de Monsieur THEO FRANKEN.

En réalité, et vous le savez très bien, vous ne pouviez pas vous y opposer puisque la constitution garanti le droit de réunion !

Vous deviez donc mettre tout en œuvre, de manière à garantir l'ordre public et la sécurité des lieux et des personnes.

Contrevenant gravement à vos devoirs et obligations, au contraire, vous avez laissé faire et même participé à une manifestation illégale, qui plus est, sur un terrain privé, puisque le Règlement zonal de police (RZP) dont vous êtes la présidente du collège, dois-je le répéter ... ? en son TITRE 6 CHAPITRE I Titré : « Des réunions publiques », il est bien précisé en son article 105, que : « Toute manifestation publique doit être portée à la connaissance du bourgmestre au moins UN MOIS avant sa date ».

Article 106 : « Toute réunion publique en plein air, est subordonnée à l'autorisation préalable et écrite du bourgmestre ».

Article 107 : « Tout participant à une réunion publique est tenu d'obtempérer aux injonctions de la police, destinées à préserver, à maintenir ou à rétablir la sécurité et la tranquillité publique ».

On peut donc affirmer que vous avez, avec un échevin en titre, Monsieur Ben Aschour pour ne pas le citer, participé à une manifestation totalement illégale à bien des égards !

Ces faits, eu égard à vos titres et qualités sont purement et simplement inadmissibles !

Vous avez dépassé toutes les bornes !

Comment avez-vous pu, Madame la bourgmestre, madame la présidente du collège de police, vous permettre de participer au vu et au su de tout le monde et même particulièrement bien en vue, avec passages sur les écrans de télévision, à une manifestation illégale aux côtés de gens survoltés qui ne prétendaient pas qu'une réunion privée se tienne dans un lieu privé.

Comment et pourquoi, avez-vous toléré, défendu et participé à une manifestation hautement agressive et dangereuse pour les biens et les personnes qui n'avait pour but que de réprimer et / ou empêcher la libre pensée et le droit élémentaire à l'information ? ...

Vous n'avez aucune légitimité pour statuer sur ce qu'il est bon ou mauvais de penser !

Nous sommes des citoyens libres de penser, vivant dans un pays encore démocratique, ne vous en déplaise ... et vous n'avez aucun droit pour imposer, qui plus est, par la force, l'insulte et l'intimidation, la pensée unique qui est la vôtre ainsi que celle des hordes agressives et méchantes qui sévissaient autour de vous en frappant, insultant, vociférant et dégradant des biens mobiliers et immobiliers d'autrui.

Des personnes étrangères, logeant à l'hôtel Verviers, ont été bousculées, molestées, insultées et leurs vêtements dégradés avec de la couleur lancée par vos troupes déchaînées au milieu desquelles vous vous trouviez...

J'ai moi-même été agressé à mon arrivée par une personne revêtue d'une veste de la CSC qui m'a porté un coup lâchement, par derrière sur la partie droite de mon visage avec de la terre et de la boue ! Plainte a évidemment été déposée auprès des services de police.

Je vous cite, au cas où vous les auriez oubliés, quelques articles du Règlement zonal de police :

CHAPITRE V : « DES AUTRES DISPOSITIONS »

Article 104 : Sauf aux endroits à désigner par le Bourgmestre, il est interdit de se livrer, sur la voie publique et sur le domaine public en général, à des activités de nature à provoquer du danger, à gêner la circulation, à causer du désordre ou à dégrader la voie publique ou le domaine public.

Article 104bis : Il est interdit de se livrer à des activités de nature à endommager ou à détruire les biens mobiliers et/ou immobiliers d'autrui.

Article 104ter : Il est interdit de dégrader volontairement des clôtures urbaines ou rurales, de quelques matériaux qu'elles soient faites.

Article 104 sexties : Il est interdit de commettre des voies de fait ou des violences légères particulièrement, de lancer volontairement sur une personne, même sans intention de l'injurier, une chose ou une substance quelconque de nature à l'incommoder ou à la souiller. Il est également interdit de jeter imprudemment sur une personne une chose ou une substance quelconque pouvant l'incommoder ou la souiller.

Article 113 : Sauf autorisation du Bourgmestre, le port du masque et l'emploi d'un stratagème quelconque de nature à dissimuler l'identité des personnes sont interdits en tout temps, dans toute réunion et tout lieu publics ainsi que sur la voie publique.

Tout, absolument tout ce qui est dit ci-avant s'est produit et il n'y a eu aucune réaction de votre part, aucun ordre n'a été donné pour faire cesser ces graves atteintes aux personnes et aux biens.

Votre responsabilité est lourdement engagée !

Le pire dans cette triste et scandaleuse histoire qui restera à jamais dans les mémoires de ceux qui en ont été victimes, est l'ambiguïté de votre position.

D'un côté ; vous faites partie des groupes « hors la loi » , et de l'autre, vous êtes la bourgmestre et la présidente du collège et du conseil de police ayant la responsabilité de l'ordre et de la sécurité publique ...

Vous aviez devant vous, un commissaire divisionnaire, votre chef de zone et ses malheureux policiers manifestement en sous effectifs subordonnés à vos ordres, alors que vous faites partie d'un mouvement qui les agresse, les insulte, leur envoie des projectiles divers dont des pavés ... oui, des pavés ; un casque de protection a même été démoli par l'un de ces projectiles ...

Vous faites partie d'un mouvement qui tente par tous les moyens de franchir le rempart qu'ils constituent avec leurs boucliers afin de protéger les participants à une soirée littéraire ainsi que le personnel de l'hôtel et les clients de celui-ci, effrayés et qui se poseront longtemps la question de revenir dans notre pauvre ville incapable de garantir leur quiétude et leur sécurité et dont vous avez souillé la réputation par votre accablante attitude !

Comment pourrez-vous encore regarder en face et commander ces policiers que vous avez mis en danger par votre attitude coupable ?

Au vu de ce qui précède, et sous réserve de l'enquête que va demander le ministre de l'intérieur auprès de l'inspection générale de la police fédérale et de la police locale (le comité P), comme de l'avis de la ministre des pouvoirs locaux qui estime également que vous avez confondu les genres et que vous ne pouviez participer à cette manifestation qui se déroulait sur votre territoire communal, le Parti Populaire comme tous les participants auxquels se joignent certains clients de l'hôtel présents lors de ces inacceptables et incroyables faits, attendons de vous, que vous preniez la mesure de vos actes et de vos responsabilités et que vous démissionniez de votre fonction de présidente du collège et du conseil de police.

Bruno BERRENDORF



Bruno Berrendorf | Vice-président

Parti Populaire | 42 Avenue du Houx | 1170 Bruxelles

T 02 830 30 14 | **F** 02 830 30 15 | **G** +32 486 38 50 50

bruno.berrendorf@partipopulaire.be | www.partipopulaire.be

Madame la Bourgmestre de Verviers,

Le projet de présentation du livre de M. Francken mardi passé et ses conséquences – notamment les différentes expressions médiatiques - ne peuvent pas être considérés comme des détails. Ils détériorent une fois encore l'image de notre Ville et donnent une véritable impression d'imbroglia. Au cdH, nous pensons que personne ne sort gagnant de cette histoire... sauf peut-être pré-électorale. A ce point de vue, les différentes expressions, d'où qu'elles viennent, semblent se focaliser, je vais simplifier, sur un combat entre le nord du pays aux mains de la NVA qui reproche à la Wallonie d'être trop socialiste et la Wallonie aux mains du PS défenseur de la démocratie et protectrice de sa population, certains diront de son électorat. Certains pourraient aller jusqu'à dire : bien joué, M. Francken, bien joué Mme Targnion... **Mais est-ce vraiment de ce que les Verviétois ont besoin, à l'heure où les questions de climat, de pauvreté et de justice sociale, de vivre-ensemble occupent l'avant-scène chez la plupart des citoyens ?**

J'en viens à mes questions : elles porteront sur la liberté d'expression et sur la façon de gérer ces enjeux, que souvent l'on mêle à tort et à travers, liés aux relations à « l'étranger », à « l'autre », à la diversité, et elles porteront enfin sur votre rôle de bourgmestre de Verviers.

A propos de la liberté d'expression, comme j'ai eu l'occasion de le dire à la presse qui m'interrogeait, je ne pense pas qu'empêcher l'expression de points de vue sur des sujets qui touchent la population est une bonne solution. Je dirais même que cela peut renforcer les extrémismes qui se diront victimes d'un déni de démocratie. C'est-à-dire le contraire de ce que nous voulons, en tant que démocrates. Par ailleurs, la violence dans les gestes comme dans les mots n'est jamais une solution non plus ; c'est d'une certaine façon utiliser les mêmes moyens que les extrémistes. Et malheureusement votre présence au milieu des manifestants, avec votre casquette de bourgmestre, a sans doute donné une forme de légitimité aux réactions parfois agressives de certains manifestants, même si bien évidemment ce n'était pas votre souhait. « *Ben quoi, la bourgmestre était avec nous...* ». Je crois qu'une partie importante de la population attend autre chose de nous. Nous devons être capable d'aborder les débats d'idées même sur des sujets qui apparaissent délicats ; puis d'exprimer nos valeurs et nos choix politiques, les uns comme les autres, sans nécessairement chercher à plaire à tout le monde. En donnant l'impression d'éviter le débat, nous laissons croire que nous craignons ce genre de débat. **Et une grande partie de la population, selon nous, aspire à comprendre et à se faire son idée elle-même.** Et si nous lui donnions les moyens d'y arriver ? Ma question : êtes-vous prête avec votre Collège à organiser, par exemple avec le secteur associatif qui s'occupe d'éducation permanente, le CRVI, ... une série d'informations- débats laissant place aux opinions diverses, sous une forme à déterminer **et nous sommes prêts à y travailler avec vous** ; de tels débats pourraient aussi se faire, sous une forme adaptée, dans nos écoles ?

Votre rôle de bourgmestre ? Pour le cdH, au-delà de votre souhait de faire part de votre opinion, vous avez confondu deux rôles : celui de bourgmestre de Verviers et celui de militante. Votre expression dans la presse mercredi : « La zone de police m'a demandé de me mettre hors fonction, mais j'ai décidé de manifester **comme bourgmestre socialiste** » illustre bien cette confusion. La première fonction de bourgmestre est d'assurer l'ordre public, la liberté et la sécurité de la population. Elle impose de rester au-dessus de la mêlée. La Ministre des pouvoirs locaux s'est clairement exprimée à ce propos et n'en restera probablement pas là. En tant que bourgmestre vous portez aussi l'image de notre Ville, notamment vis-à-vis de nos tutelles. Mes questions : que comptez-vous faire suite à ses propos et la mise en cause de votre positionnement mardi soir ? D'autre part, êtes-vous en phase avec les recommandations des Services de police ? Manifestement le Ministre fédéral de l'intérieur s'intéresse à la question.

Décidément, on parle de Verviers un peu partout ; reste à voir le bénéfice que notre Ville et sa population en retireront... Je vous remercie déjà de vos réponses.

Madame la Conseillère,

Monsieur le Conseiller,

Je vais tâcher de répondre à vos questions en m'adressant plus largement à l'ensemble des élus de ce conseil, à la presse et aux citoyens inquiets de l'état de la démocratie.

Je pense sincèrement que l'emballement médiatique autour de cette affaire, mais encore plus le déferlement haineux, calomnieux, insultant, absolument injuste et injustifié, dont la Bourgmestre a fait l'objet ces derniers jours nous dit beaucoup de ce qu'est devenu le débat public aujourd'hui.

Je répondrai donc à la place de Muriel Targnion. Entendez cette réponse comme le signe d'une solidarité totale avec elle. La mienne bien sûr, moi qui étais présent sur place mardi soir. Mais certainement aussi la solidarité de toute personne qui, au sein de ce conseil et au-delà, socialiste ou non, de gauche ou non, simplement démocrate, partagera les graves inquiétudes que j'exprime.

Mardi dernier, Muriel Targnion n'était pas seule. Des Echevins, des conseillers communaux du PS, du CDH, d'Ecolo, du PTB ; des représentants d'associations, le MOC, la JOC, le CRVI ; les syndicats, on le sait ; et puis des citoyens lambda ; bref, la société civile verviétoise était présente pour manifester son hostilité aux idées de Théo Francken – et c'est son droit constitutionnel. Elle l'a fait pacifiquement et dans le calme. Mais à ces manifestants s'étaient joints des individus plus « remuants » - dont certains venaient de Liège : militants gilets jaunes, black block, antifa, anarchistes...

J'en ai été personnellement témoin : les débordements qui ont émaillé la soirée ont été le fait des insultes et provocations des sympathisants de Francken auxquelles répondaient les contre-manifestants par d'autres insultes, des jets de pétards, etc. Alors c'est vrai que l'affrontement a été plus chaud lorsque des militants néo-fascistes de Nation arborant cranes rasés, croix celtiques et croix gammées sont arrivés en tout début de soirée. Quoi qu'il en soit, toute violence est condamnable et a été condamnée sans la moindre équivoque par la Bourgmestre sur place et durant les jours qui ont suivi ! Elle ne peut pas être mise en cause sur ce point.

Vous évoquez tous les deux la liberté d'expression et le rôle d'un Bourgmestre.

D'abord ce qui concerne la liberté d'expression. L'enjeu est fondamental et Muriel Targnion a été parfaitement claire sur le sujet : il s'agit d'un droit inaliénable qui ne connaît pour limite que celles fixées par la loi et qui visent notamment l'incitation à la haine, à la discrimination, au meurtre, etc.

Ça a même été dit aux manifestants qui s'indignaient qu'une telle conférence puisse se tenir : si on touche à la liberté d'expression de Théo Francken, tôt ou tard on touchera à la vôtre de manifester ! A aucun moment il n'a été question pour la Bourgmestre d'interdire cette conférence. La démocratie, par définition, c'est le débat, le désaccord, la dissonance. Ne mettez pas en question Muriel Targnion sur ce point non plus !

Petite parenthèse pour la petite histoire : dans le courant de la soirée, je me suis présenté devant la réception de l'hôtel. J'y ai croisé le très aimable Monsieur Berrendorf qui, immédiatement, s'est inquiété de l'intention qu'il me prêtait d'assister à la conférence. Je lui ai demandé s'il m'y autoriserait si c'était mon intention réelle. Sa réponse devant témoins a été immédiate et sans ambiguïté : « absolument pas ! Il faut rester cohérent ». Ceci dit, en passant, pour relativiser les leçons qu'il donne en matière de démocratie et de liberté. Monsieur, ne faites jamais de la liberté d'expression un principe à géométrie variable !

Ensuite, en ce qui concerne le rôle de Bourgmestre. Moi, je suis frappé ! Je suis d'abord frappé que l'on s'étonne que Muriel Targnion soit socialiste, comme si c'était une découverte. Oui, Verviers a une Bourgmestre socialiste. Et oui, par son histoire, le socialisme – comme d'autres mouvements politiques d'ailleurs – compte l'opposition au fascisme dans son ADN. Et donc oui, Muriel Targnion, socialiste, manifeste son opposition lorsque s'expriment près de chez elle des gens posant au côté d'anciens collabos ou affichant leurs affinités avec des groupuscules ultra-nationalistes, sexistes et racistes. En le faisant, elle se contente d'exercer son droit constitutionnel ! C'est un droit absolu que personne ne peut lui enlever...pas même la fonction qu'elle exerce ! Je ne comprends pas que cela puisse surprendre. Pour ma part, je suis même surpris qu'il n'y ait pas eu plus d'élus aux côtés des manifestants !

Après, plus concrètement, qu'on m'explique en quoi sa présence aura empêché la police de faire son travail. Quelles sont ces directives qui ont été contraires à la tenue de la conférence ? Qu'aurait fait différemment la police si la Bourgmestre n'avait pas été présente ? Ou même, qu'auraient fait différemment les manifestants, et en particulier les manifestants les plus agités, si la Bourgmestre n'avait pas été présente ? Qu'on me l'explique ! Imaginer que des

Black block, idéologiquement anarchistes et libertaires, qui ne reconnaissent donc pas la légitimité de l'Etat, imaginer que ces gens-là aient besoin de la caution morale d'une bourgmestre socialiste pour se montrer agressifs ou passer à la violence, c'est juste ne pas comprendre les logiques d'action de ces mouvements politiques.

Idem pour les gilets jaunes ! Les gilets jaunes considèrent très souvent qu'un politique c'est un pourri. Si vous pensez qu'ils vont décider de leur comportement en fonction de ce que leur dirait un élu... ça n'a juste aucun sens !! Quant aux quelques militants de la FGTB qui se sont rendus coupables de jets de chaises, vous savez que la FTGB a exprimé ses regrets par rapport à cela. Vous savez aussi que cet incident isolé, qui s'est produit un peu avant 18h30, s'explique par l'arrivée brutale et provocatrices de militants de Nation...et je ne vous rappellerai pas ce qu'est Nation !

Enfin, quant à prétendre que Madame la Bourgmestre est sortie de son rôle c'est tomber dans le piège d'une confusion énorme : la Bourgmestre de Verviers est présidente de la zone de police. Vous devriez tous savoir que ce statut lui confère des responsabilités administratives !! Mais à aucun moment, la bourgmestre n'a de prérogatives opérationnelles sur les forces de police. En encore bien !! Vous imaginez une police aux ordres directs d'un Bourgmestre, un Bourgmestre qui dirigerait des opérations de police sur le terrain. Ça ressemblerait fort à un régime autoritaire. C'est probablement ce dont le PP rêve mais ce n'est pas le cadre dans lequel nous agissons aujourd'hui ! Donc si vous voulez exprimer des reproches à Madame Targnion, soyez au fait des responsabilités et prérogatives réelles qui sont les siennes. Sans quoi, vous alimenteriez un procès injuste...

D'autant que des Bourgmestres qui participent à des manifestations sur le climat, contre le terrorisme, etc., il y en a plein !!! Des bourgmestres qui participent à des manifestations festives ou sportives pendant que leur police est sur le terrain, il y en a plein aussi. Est-ce que Willy Demeyer s'interdit d'aller voir le Standard sous prétexte que sa police est en action ? Est-ce que PY Jeholet s'interdit d'aller à la Cavalcade sous prétexte que sa police y assure la sécurité ? Non évidemment ! Parce qu'ils ont des prérogatives administratives et non opérationnelles. Et bien, pour Muriel Targnion c'est pareil : elle a le droit de participer à une manifestation pendant que sa police y assure la sécurité.

C'est ça qui doit nous interroger. Comment ça se fait que lorsqu'il s'agit de climat ou de terrorisme, d'un match de foot ou d'un concert, la présence d'un élu est perçue comme normale ? Par contre, quand il s'agit d'exprimer son désaccord

avec des mouvements idéologiques d'ultra-droite, une polémique naît... Pourquoi ce 2 poids, 2 mesures ? Qui en profite ?

Je voudrais qu'on prenne un peu de recul et qu'on réfléchisse collectivement à ce qui en train de se passer car ceci dépasse les petits jeux politiques, les petits enjeux électoraux. Au fond, dans quelle pièce joue-t-on ? Quelles sont les logiques politiques qu'on alimente, souvent sans s'en rendre compte d'ailleurs ? Qu'est devenu le débat public aujourd'hui et quelles sont les forces qui en tirent profit ? Muriel Targnion a été l'objet d'un déchainement de violence inouï, d'une brutalité ahurissante. Tout ça pour quoi ? pour quoi et dans l'intérêt de qui ? « Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres ». Vous connaissez tous cette célèbre phrase d'Antonio Gramsci. Je vous invite à la méditer.

Le débat public s'imprègne de violence, de calomnies, d'anathèmes au fur et à mesure qu'il s'appauvrit de vérité et de raison. Les réseaux sociaux sont devenus un déversoir de haine et de frustrations, des lieux où s'expriment les commentaires rageux et sans discernement de Monsieur et Madame-je-sais-tout. Le lieu où se répandent fake news, calomnies et procès d'intention ! Et certains y ont intérêt. Certains en profitent. Les réseaux sociaux sont un moyen au service d'une stratégie délibérée. Quand je lis certains commentaires, je me dis que nous vivons une époque répugnante. Le débat public est devenu un espace de brutalité où chacun balance ses propres certitudes avec une arrogance qui ne laisse aucune place à la raison et à l'esprit critique.

Prenons de la hauteur ! Quand nous investissons un débat comme celui-ci pour y alimenter le bûcher, interrogeons-nous : qui allume l'incendie au départ ? Avant de se joindre à la meute, avant de participer à la curée, prenons de la hauteur... Qui tire intérêt d'un débat public aussi dégradé ? J'invite chacun, élu, journaliste, citoyen, à y réfléchir et à se demander, dans sa conscience, si la démocratie sort renforcée ou abimée de ce type de débats...

Pologne, Philippines, Russie, Hongrie, Italie ; Trump, Bannon, Bolsonaro, Brexit, Le Pen, Poutine, Netanyahu : l'offensive est globale. Elle est totale et coordonnée. Les populismes nationalistes émergent partout. Et j'affirme que sur cette polémique, c'est à ce mouvement que nous avons affaire. Ils font feu de tout bois. Ils alimentent ce climat délétère et en même temps s'en nourrissent. Toujours avec la même triple stratégie : une stratégie de la désinformation, une stratégie du pourrissement et une stratégie du harcèlement, du harcèlement des personnes ! Nous sommes ici en présence de cela ! C'est ce qui nous est donné

à voir aujourd'hui, c'est ce dont est violemment victime Muriel Tarnion et, bien au-delà d'elle-même, le débat démocratique.

Prendre appui sur des faits d'une grande banalité (une bourgmestre qui manifeste) puis, à coup d'amalgames et de fake news, semer le doute et le discrédit pour enfin libérer de façon massive et systématique cette parole haineuse qui détruit les personnes : c'est une stratégie délibérée. C'est comme ça que les populistes du monde entier arrivent au pouvoir. Faire implorer la démocratie comme lieu d'égalité, de solidarité, de fraternité, et de raison c'est leur objectif. Tout ce qui représente ces valeurs-là sera attaqué par ces gens-là. Je le dis à chacun, presse comprise : alimenter les polémiques que les populistes allument, c'est s'inscrire dans leur agenda. Et s'inscrire dans leur agenda, c'est déjà être complice. Mais à la fin, quand ce sera notre tour d'y passer, il n'y aura plus personne pour nous défendre...

Malik Ben Achour



Conseil communal du 25 février 2019

Concerne : Suppression des boîtes aux lettres

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Le 26 novembre dernier, nous apprenions que Bpost a décidé de supprimer 3000 des 13000 boîtes aux lettres que compte le pays. Voici la liste des 15 rues où Bpost a annoncé supprimer des boîtes aux lettres à Verviers :

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. Avenue Élisabeth | 9. Rue Marie-Henriette |
| 2. Rue Courte du Pont | 10. Rue Nicolas Arnorld - Petit-Rechain |
| 3. Rue de Hodimont | 11. Rue Pierre Fluche |
| 4. Rue de Limbourg | 12. Thier de Hodimont |
| 5. Rue de Pepinster - Ensival | 13. Place du Perron - Stembert |
| 6. Rue de Séroule | 14. Rue des Champs |
| 7. Rue des Chapeliers - Ensival | 15. Avenue Ningloheid - Heusy |
| 8. Rue Entre les Ponts | |

Cette situation pose question. Pour Ecolo, il est primordial un service public de qualité à nos concitoyens.

Évidemment, nous sommes conscients de l'évolution du secteur postal, plus de colis distribués et toujours moins de lettres. Néanmoins, il est important qu'aucun citoyen ne soit exclu de ce mode de communication qui reste essentiel.

L'argument quantitatif avancé par Bpost ne tient absolument pas compte du fait que certaines catégories de la population seront durement frappées par ces mesures.

D'une part, il s'agit des personnes âgées, plus nombreuses à ne pas avoir remplacé le courrier par le courriel. Ce seront justement ces mêmes personnes qui ont régulièrement plus de difficultés à se déplacer qui seront désormais obligées de se rendre plus loin afin de déposer leur courrier.

D'autre part, la mesure touchera particulièrement des populations culturellement et socialement défavorisées, qui ont moins accès aux moyens de communication informatiques.

Cette suppression n'est malheureusement qu'un maillon supplémentaire d'une chaîne de mesures visant à démanteler structurellement un ancien service public privatisé. D'abord, les petits bureaux de poste de quartier, maintenant les boîtes aux lettres, et ensuite ?

Selon la presse, les Bourgmestres ont été informés de ces suppressions prévues, et Bpost serait en attente de leur réaction, sans laquelle la décision serait officialisée. La Ville de Seraing a ainsi réagi à l'instar d'autres communes, en adoptant une motion demandant le maintien de l'ensemble de leurs boîtes.

Madame la Bourgmestre,

- **Avez-vous été informée par Bpost de ces suppressions ? Et si oui quand ?**
- **Vous a-t-on informé des critères qui précèdent au choix de la localisation de ces boîtes condamnées (nombre de lettres déposées ? distance entre les boîtes aux lettres ? etc.)**
- **Bpost a réagi en s'engageant à ce que 90% des habitants gardent une boîte rouge à moins de 1500m de chez eux à la campagne et à 500m en ville, avez-vous cartographié ces données afin de vous en assurer ?**

Nezha DARRAJI
Conseillère communale Ecolo à la Ville de Verviers



Conseil communal du 25 février 2019

Concerne : Recyclage du plastique - enjeux globaux et enjeux locaux, notamment suite à l'annonce de la fermeture et la non-reprise de SOS Plastique

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Chaque seconde, jour et nuit, 951 kg de plastique pénètrent dans les océans. Oui, plus de 9 tonnes toutes les 10 secondes. C'est une estimation donnée dans un reportage du journal Le Monde : **30 millions de tonnes par an.** C'est seulement 10% du plastique mondial annuel, sans aborder ce que deviennent les 90% restant.

Vous avez déjà vu des photos de ces incroyables nouveaux continents de plastiques sur les océans. Ils ne représentent qu'une infime partie du plastique dans ces océans, la majeure partie du plastique en mer fait moins de 5mm de diamètre, et sont quasi invisibles. Il y a aujourd'hui plus de plastique que de plancton dans nos océans.

Sans vous parler de ce qu'il y a dans nos champs, nos forêts, nos jardins. Prenez le temps et l'attention pour regarder dans les rues de Verviers, dans les chemins : le nombre de particules plastique est affolant.

Le plastique est train d'empoisonner la planète, nos vies, notre nourriture et aussi celle de nos enfants.

Proche de nous, le ministre Pierre-Yves Jeholet annonce qu'il veut faire bientôt de la Wallonie un pôle d'excellence en recyclage du plastique.

Le MR dépose dans plusieurs communes une motion « ville sans plastique ».

La Région wallonne et Intradel veulent augmenter la récolte des divers plastiques triés.

Et nous avons sur notre commune au moins, au minimum une initiative intéressante : **SOS Plastic asbl.** Avec ses bons et mauvais côtés, comme tous les projets. **Mais dans notre commune qui peut se targuer d'avoir recyclé 10.000 tonnes de plastique de particuliers pendant près de 20 ans ? Qui possède une telle expérience, un savoir qu'on ne doit pas perdre ?**

SOS Plastic peut être l'opportunité pour nous de faire notre part dans ce domaine.

Vous avez choisi de vous allier pour devenir le pouvoir exécutif de cette commune. Vous avez sorti un plan POLLEC, une DPC terriblement environnementale.

Donc ma question est simple : **Allez-vous saisir ces diverses opportunités relatives au plastique et comment ? Nous serons à vos côtés... Avec des idées si vous voulez.**

Dany SMEETS
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers



Conseil communal du 25 février 2019

Concerne : Plaine Peltzer

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Le groupe Ecolo souhaite vous interpellier sur le devenir de la plaine Peltzer.

Ce lieu cher à de nombreux verviétois.es accueillait depuis de nombreuses années une grosse centaine d'enfants qui ne peuvent malheureusement pas se payer de vacances...

Si l'organisation de la plaine a déjà survécu à une hausse des prix, à des dégradations, à un incendie, cette année pour la première fois depuis très longtemps, notre chère plaine n'accueillera pas d'enfants cet été...

Une solution a bien été trouvée pour cette année, mais elle ne nous semble pas structurelle et intéressante à long terme.

Nous pensons que pour le bien-être des habitants du centre-ville, il est impérieux que Verviers puisse disposer d'une plaine de qualité et bien entretenu en centre-ville. Dès lors, nous avons quatre questions.

- 1) **Si l'organisation de l'accueil des enfants est impossible pour cet été, que comptez-vous mettre en place pour que ce lieu reste agréable et profite à tous les Verviétois dès cet été ?**
- 2) **Concernant l'organisation des plaines, comptez-vous pérenniser l'organisation sur un autre site ou revenir dès 2020 ?**
- 3) **Trop de sites prévus pour la rencontre entre citoyens et la mixité sociale sont tombés en désuétude à Verviers, par exemple les deux sites des anciennes piscines d'Ensival et de Mangombroux, nous souhaitons éviter d'autres drames de ce genre, pouvez-vous nous rassurer sur la pérennité de l'aspect public du site ?**
- 4) **Si tel est le cas, nous avons entendu beaucoup de choses sur le futur du site, notamment la création d'une nouvelle maison des associations ou de la citoyenneté, pouvez-vous clarifier votre vision concernant l'occupation du site dans le futur ?**

Jean-Sébastien Mahu
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers



Conseil communal du 25 février 2019

Concerne : Visite de la bibliothèque municipale de Gand – bonnes pratiques à mettre en place dans le cadre du déménagement de la bibliothèque de Verviers au Grand Bazar

Monsieur l'Echevin de la Culture et de la Participation citoyenne, chers membres du Conseil,

Nous avons appris le déménagement de notre bibliothèque communale dans le Grand Bazar dans la Déclaration de politique communale. **Pour Ecolo, il ne doit pas s'agir que d'un simple déménagement mais d'une opportunité pour redéployer la bibliothèque en plein cœur de ville pour en faire un lieu emblématique lié à la promotion du savoir, de la connaissance et de la culture : une bibliothèque du XXI^e siècle.**

Ce déménagement peut être une formidable occasion de favoriser la rencontre et les échanges, en particulier pour les étudiants et les jeunes dont les structures à vocation éducative manquent cruellement en période d'examens par exemple.

Votre DPC pointe aussi comme exemple la ville de Gand, où les écologistes sont dans la majorité pour rappel, en mettant en évidence les solutions très intéressantes pour la population.

C'est pourquoi, j'ai visité ce mois-ci la bibliothèque communale de Gand, **de Krook**, pour y rapporter à Verviers des bonnes pratiques que je voudrais soumettre au conseil communal dans une optique constructive.

1. **Une accessibilité pour les vélos** : à l'entrée du bâtiment, il est possible d'y parquer son vélo, ce qui favorise la mobilité douce.
2. **Une zone mini-amphi** : des gradins aménagés permettent soit la tenue de conférences ou d'animations pour les jeunes. Des personnes peuvent aussi d'asseoir pour simplement lire un livre ou discuter.



3. **Des espaces de lecture et de travail proche des zones lumineuses** : il convient dans la nouvelle bibliothèque de mettre en place des zones de travail bien situées, à proximité des fenêtres et des points lumineux.
4. **Un espace de remise de livres automatique avec code-barre** pour permettre au personnel de consacrer plus de temps au service à la population.



5. **Un petit espace de restauration** : celui-ci pourrait se situer soit au rez-de-chaussée du Grand Bazar mais permettrait de boire un café et de se procurer une petite restauration.
6. **Des salles de réunion équipées multimédia (écran TV pour projection)** : une salle de réunion vitrée et équipée avec les nouvelles technologies pourrait être réservée par des étudiants ou des associations pour travailler de manière collaborative (ou pour des présentations).



7. **Des imprimantes connectées accessible à tous** (avec carte payante rechargeable)
8. **Une salle d'études pour les étudiants et les citoyens avec des prises électriques à toutes les tables** : à ce titre, je rappelle que le conseiller communal socialiste Antoine Lukoki avait déjà interpellé le conseil communal à ce sujet.
9. **Un accès internet public gratuit**



Suite à cette visite, je souhaite vous poser deux questions :

- **accepteriez-vous de prendre en considération ces bonnes idées dans le cadre du déménagement de la bibliothèque vers le Grand Bazar et de son réaménagement intégral en plein cœur de ville (en voie de redynamisation) ?**
- **en tant qu'Echevin de la Participation citoyenne, accepteriez-vous de créer une délégation d'élus locaux et de citoyens - dont des étudiants - pour visiter ce lieu emblématique et rencontrer les responsables locaux afin de pouvoir bénéficier des retours d'expérience de cette bibliothèque communale inspirante ?**

Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à notre proposition et j'espère vivement que vous prendrez en compte nos propositions dans l'intérêt de Verviers et de l'ensemble de notre population.

Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers

Centre Commercial et Commerces Verviétois.

Mme La Présidente,

Mme la Bourgmestre, Mr l'Echevin,

Chers Collègues,

D'avance, je me réjouis d'être à la prochaine réunion programmée au 27 mars 2019 au sujet de la présentation en la salle de l'Harmonie du projet de Centre-Commercial à Verviers.

Nous devrions, entre autres, y apprendre le nom des principales enseignes qui devraient intégrer le projet.

Nous savons déjà que H&M, C&A et un supermarché devraient investir le centre-commercial City-Mall.

Nous avons eu en son temps, au Collège, une présentation non officielle de l'état d'avancement de l'étude SEGEFA non encore finalisée. C'était dans le courant du premier semestre 2018. Cette étude commandée par la Ville de Verviers début 2017 concerne la situation du commerce en centre-ville, son évolution et l'impact du projet City-Mall sur celui-ci.

Cette étude « finie » devait arriver sur la table du Collège fin 2018 – début 2019.

Qu'en-est-il et quelles en sont les conclusions ?

Y confirme-t-on en plus du déménagement des 3 enseignes précitées, la perspective de voir disparaître 6000m² de commerces centre-ville supplémentaires ?

6000m² représentent l'ensemble des magasins restants de la rue de l'Harmonie, de la rue du Brou et du Pont St-Laurent. 60 fois 100m² !

Mr l'Echevin Degey, avez-vous déjà anticipé l'accompagnement de ce qui n'est évidemment pas un détail pour nos commerçants ?

Vous conviendrez qu'une prime de 1500€ par commerce ne servirait pas à grand-chose !

Lors de la réunion organisée la semaine dernière avec les commerçants du centre-ville, avez-vous abordé cette problématique ?

Envisagez-vous de constituer un groupe de travail afin d'amortir et de répondre à ce problème et y associez-vous l'opposition comme la majorité Cdh-MR l'avait proposé au PS et Ecolo en mai-juin 2015 ?

Merci pour votre réponse.

Claude ORBAN (Conseiller Communal).

Le 25 février 2019.